

Clichy, le mardi 4 mai 2010

**PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS
MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE
AFEP MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES
COTEES D'AVRIL 2010**

**Options de souscription d'actions consenties au Directeur Général
par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010.**

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2009, le Conseil d'Administration a décidé le 27 avril 2010, sur proposition du Comité des Rémunérations, d'attribuer à Monsieur Jean-Paul Agon, Directeur Général de L'Oréal, 400 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 80,03 €, aucune décote n'étant pratiquée.

L'exercice de la totalité de ces options est lié à des conditions de performance dont la réalisation sera constatée au terme d'une période de 5 ans à compter de la date d'attribution. Celles-ci portent pour moitié sur la croissance du chiffre d'affaire cosmétique comparable de L'Oréal rapportée à la progression du marché cosmétique, et pour moitié sur le ratio du disponible stratégique (résultat d'exploitation + frais publi-promotionnels) rapporté au chiffre d'affaire cosmétique publié de L'Oréal.

Monsieur Jean-Paul Agon conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général de L'Oréal, un nombre d'actions correspondant à 50 % du «solde des actions issues de la levée». Le «solde des actions issues de la levée» s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué d'un nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution de 4 200 000 options de souscription d'actions à 815 bénéficiaires, et de l'attribution gratuite, sous réserve de la réalisation de conditions de performance, de 450 000 actions à 1418 bénéficiaires.

La politique du Conseil d'Administration en matière d'attribution de stock-options et d'attribution conditionnelle d'actions aux salariées est décrite dans le rapport annuel de L'Oréal (www.loreal-finance.com).

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

**Actionnaires individuels
et Autorités de Marché**

Jean-Régis CAROF
Tel : 01.47.56.83.02
jcarof@dgaf.loreal.com

**Analystes financiers et
Investisseurs Institutionnels**

Caroline MILLOT
Tel : 01.47.56.86.82
cmillot@dgaf.loreal.com

Journalistes

Guylaine MERCIER
Tel : 01.47.56.40.24
gmercier@dgc.loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou sa version mobile sur votre téléphone portable, <http://loreal-finance.mobi>, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
